

La CCIG à la rencontre de ses membres

La 4^{ème} édition de la «Place des Affaires» a rassemblé du 21 au 25 janvier 2008 plusieurs centaines d'exposants de l'économie privée, publique et internationale au Centre International de Conférence de Genève (CICG) et a accueilli quelques milliers de visiteurs. La CCIG y a activement pris part dans le souci d'être toujours plus proche de ses membres et de partager leurs préoccupations.

Afin d'offrir une plate-forme de réseautage à ses membres, la Chambre a organisé chaque jour des conférences. La première, intitulée «le Déjeuner des philosophes», a permis au charismatique Xavier Comtesse de présenter la publication «Visions d'avenir». La deuxième a consisté en une présentation de la CCIG. La troisième, organisé avec l'Office de promotion des produits agricoles de Genève (Opage), a été donnée par Simone de Montmollin, oenologue HES et directrice de l'Union Suisse des œnologues. Elle a fait découvrir à l'assemblée, un pan important de notre économie, le secteur viticole et ses produits variés. Last but not least, un séminaire sur la médiation commerciale «Comment



transformer vos désaccords en opportunités d'affaires?», a mis en avant cette prestation délivrée par la CCIG. En outre, chaque jour, deux viticulteurs ont pu présenter leurs vins sur le stand de la Chambre au moment convivial de l'apéritif. Enfin, pendant toute la manifestation, les visiteurs ont pu participer à un concours en partenariat avec le Crowne Plaza avec à la clé un séjour à l'Hôtel Intercontinental. ■

Pascale Gigandet

Certificat de connaissance du français et d'aptitude à la correspondance française

Unique en Suisse romande, le certificat de connaissance du français et d'aptitude à la correspondance française de la CCIG est ancré dans son tissu socioculturel. Sa mention sur un CV est un repère pour toutes les entreprises à la recherche de professionnels qualifiés et certifiés en mesure d'assurer le bon déroulement des transactions commerciales.

Le certificat est destiné à valider les compétences de français commercial. Il atteste que son détenteur possède une bonne maîtrise de la langue française, écrite et orale, en situation de travail.

La grande spécificité de la certification de la CCIG réside dans ses épreuves écrites qui nécessitent non seulement une aisance dans la correspondance commerciale, mais aussi une très bonne connaissance de la grammaire française, une utilisation maîtrisée de ses structures et une orthographe soignée.

Le certificat est le seul à posséder une épreuve de dictée dont le degré de difficulté est celui de la pratique courante. Sans être un texte à pièges, la dictée valide la compétence d'expression écrite de bon niveau extrêmement prisée par les employeurs.

A partir de 2008, les épreuves du certificat, du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, seront ouvertes aussi aux non-francophones. ■

Renseignements pratiques:

La session 2008 des examens a été fixée aux dates suivantes:

Examens écrits: vendredi 25 avril 2008

Examens oraux: mercredi 23 et jeudi 24 avril 2008

La date limite d'inscription aux examens est fixée au 14 mars 2008.

<http://www.ifage.ch/cours/langues/francais/ccig.php>

Du côté de la formation continue... Des aides financières existent pour les entreprises

Les entreprises qui veulent accroître les qualifications professionnelles de leur personnel, mettre en place des actions de formation continue, connaître les dispositifs de formation privés et publics ainsi que les possibilités de financement peuvent faire appel à FormaConseil. Sans frais, FormaConseil apporte des prestations efficaces en matière d'identification des besoins, recherche d'offre, modalités de financement et mise en place de dispositif de financement. En outre, diverses possibilités d'aides existent pour aider à concrétiser les projets de formation des entreprises. Par exemple, le Fonds en faveur de la formation et du perfectionnement professionnels (FFPP) est un organisme paritaire qui réunit des représentants des employeur-euse-s, des employé-e-s et de l'Etat. Il participe financièrement aux actions prévues par les entreprises privées ou les associations professionnelles en faveur de la formation continue des adultes dans le but de maintenir, voire de développer, des places de travail à Genève. ■

Renseignements:

FormaConseil, OFPC

Centre principal de Plainpalais

6, rue Prévost-Martin

Case postale 192

1211 Genève 4

Tél.: 022 388 44 46 – Fax: 022 388 44 20.